

10ème Colloque E-PAIRS

**VENDREDI 5 OCTOBRE 2018**

Avec l'association santé et médecine du travail (ass SMT) et le soutien du SNPST et des médecins du travail de la CGT

Lieu : **FIAP** 30 rue Cabanis 75014 **PARIS**

## PRÉPROGRAMME

**«Coopération infirmier – médecin du travail, de l'individuel au collectif par la clinique médicale du travail »**

**2 exemples :**

- **la prise en charge des souffrances au travail (RPS) et**
- **la contribution à la traçabilité des expositions.»**



■ **9h00 : Présentation générale** : introduction

■ **9h30 : Pratiques cliniques et règles professionnelles en médecine et santé au travail. Expériences de groupes de travail médecins du travail et infirmiers en santé au travail en clinique médicale du travail : présentations de cas cliniques individuels et collectifs plus ou moins partagés ou de carence de coopération (45 minutes par communication avec questions)**

- ✓ L'infirmière confrontée au risque suicidaire, en l'absence de coopération  
*Isabelle LUYTEN, infirmière en santé au travail, GAPEP 16001, AMET, Rosny-sous-Bois*
- ✓ Coopération dans l'accompagnement santé travail 'une équipe d'assistantes commerciales : d'une plainte de TMS individuelle au risque RPS collectif,  
*Marie Christine LIMAME, infirmière en santé au travail, AST Lyon*

● **11h00 : Pause- café**

■ **11h15 – 12h15 : Discussion sur le thème et ses possibles disputes professionnelles dans l'équipe médicale**

● **12h15 : Repas**

■ **13h45 : Pratiques cliniques et règles professionnelles en médecine et santé au travail. Expériences de groupes de travail médecins du travail et infirmiers en santé au travail en clinique médicale du travail : pour la traçabilité des expositions à partir de la présentation de cas cliniques individuels ou collectifs plus ou moins partagés, ou de carence de coopération (45 minutes par communications avec questions)**

- ✓ « Construction d'une coopération au sein d'une équipe médicale avec une IST et une infirmière d'entreprise »  
*Hélène Ruck, médecin du travail, GAPEM 17001, ASSTV, Poitiers*
- ✓ Etude de 57 observations cliniques collectées en 2017 : un exemple de coopération médecin du travail /infirmière dans la traçabilité des RPS, *Dounia BAKKARI, médecin du travail, AST, Lyon*

● **15h15 : Pause**

■ **15h30 – 16h30 : Discussion sur le thème et ses possibles disputes professionnelles dans l'équipe médicale**

■ **16h30 : Conclusion**

---

**Inscription – Convention de formation - Lieu FIAP**

Sur

**[www.e-pairs.org](http://www.e-pairs.org)**